

Rapport Moral sur l'année 2013

Deuxième année de l'association « les Amis des Chemins d'Ax et du Patrimoine-ACAP »

L'Association a été créée début 2012, publiée au Journal Officiel du 28 janvier avec l'objet suivant :

- *Contribuer à la sauvegarde du patrimoine rural que constituent les anciens chemins d'Ax et alentours. Participer au recensement, à l'inventaire, à l'entretien et la restauration des chemins.*
- *En étudier également l'histoire, l'environnement et les architectures en pierres sèches.*
- *Contribuer à réaliser la liaison entre les chemins pour constituer des circuits pédestres.»*

L'année 2013 était la deuxième année de fonctionnement de l'ACAP.

La mission de l'association

Il y a quelque temps, les chemins autour d'Ax étaient encore nombreux. Ils accompagnaient une très forte activité humaine de nos montagnes. L'activité d'autrefois a progressivement disparu laissant à l'abandon de nombreux chemins. La disparition de ce patrimoine historique devient préoccupante dans la conscience de ceux qui vivent aujourd'hui à Ax et de ceux, nombreux, qui viennent profiter de nos montagnes pour leur détente.

Nous voulons voir renaître les chemins oubliés. Nous espérons aussi mettre en lumière leur valeur patrimoniale au travers de l'étude et de la communication de leur histoire et leur environnement.

L'association est d'abord la marque d'un soutien moral et financier de personnes en faveur d'une action d'intérêt général, envisagée sur le long terme, de sauvegarde du patrimoine rural d'Ax et ses alentours. Elle est aussi la mobilisation de personnes de bonne volonté, amoureuses de notre région et fortes de compétences multiples pour assurer la réussite d'un programme de réhabilitation des chemins au bénéfice de tous et de valorisation du patrimoine culturel, naturel et architectural.

Le rayonnement de l'association

Les chemins oubliés, que l'association souhaite faire revivre, sont des chemins communaux. Ils font partie de l'espace public sous la responsabilité des municipalités. Il est donc important et nécessaire de solliciter l'appui des élus locaux, et les inciter à agir.

Une présentation des projets de l'association a été faite le 13 Mars 2013 auprès du Maire d'Ax-les-Thermes et ses conseillers municipaux. Des contacts réguliers ont suivi au cours de l'année.

L'Association remercie les élus d'Ax-les-Thermes d'avoir apporté leur soutien à l'Association en octroyant une subvention de 300€ et en poursuivant l'action de défrichage dans le secteur d'Entresserre (chemin de la Fount des pigeons à la suite du chemin de la Carérasse). L'association a reçu le 26 Juin l'autorisation d'élagage. Elle remercie également Ax-Animation pour son aide et sa disponibilité.

L'ACAP agit également en concertation avec la Communauté de Communes des Vallées d'Ax (CCVAX), qui a une compétence, déléguée des communes, pour entretenir et baliser

un réseau de chemins de randonnées. L'Association remercie son Président et ses services pour l'écoute et les conseils concernant la mise au point de notre demande de balisage sur Entresserre et l'accès au col de Joux.

Des contacts avec des associations existantes, présentant des objectifs similaires, ont eu lieu : AMA, Adyu l'Ome, Auzat, Vebre et Verdun. Il s'agit de profiter de l'expérience d'organismes plus anciens et de conduire de possibles actions communes.

L'association souhaite poursuivre des relations fructueuses avec les pouvoirs publics (communes, communautés de communes, département et région), les grands services publics tels que l'EDF et l'ONF, les autres associations relatives à la protection du patrimoine.

Le rayonnement de l'association s'est confirmé par le succès de la fréquentation de son stand au Forum des Associations (16 septembre) et par la parution de deux articles dans le journal de la Dépêche (en Novembre et Décembre 2013).

Les réalisations marquantes de 2013

1- Réhabilitation et entretien des chemins

L'association réalise le défrichage des chemins à la portée des bénévoles. Elle fait aussi part de son inventaire des chemins oubliés pour encourager la réalisation, selon les opportunités, de leur réhabilitation par les services techniques de la mairie ou autres institutions.

L'issue de ce travail doit se concrétiser à la fois par une cartographie à jour, un balisage, des fiches itinéraires et un entretien pérenne.

Les travaux de défrichage par les bénévoles sont réalisés par groupes de deux à quatre personnes et à l'occasion de journées collectives.

Une journée collective, le 27 octobre, a rassemblé quinze adhérents sur le vieux chemin d'Ax à Ascou.

Au total en 2013, c'est 40 journées de bénévoles qui ont été consacrées au défrichage.

- Défrichage des chemins d'accès au Sarrat de l'étang dans le secteur d'Entresserre
- Défrichage du chemin du Liata entre le hameau de Petches et la borde de Gabriel

Un dossier de demande de balisage pour ces derniers itinéraires a été déposé le 19 décembre à la Communauté de Commune des Vallées d'Ax (CCVAX).

2- Organisation de sorties « découverte »

Après un inventaire des anciens chemins oubliés, un repérage sur le terrain et un premier défrichage, des sorties « découverte » sont organisées pour faire connaître de futurs circuits de balade et évaluer l'intérêt d'un balisage. Elles sont ouvertes à tout public et gratuites.

A chaque fois des fiches itinéraires ont été réalisées.

le Dimanche 30 juin 2013: « la Coume de l'Orte et le Sarrat de l'Etang ». Les participants ont pu apprécier les premiers travaux de défrichage engagés par les services de la mairie et les bénévoles de l'Association.

Dimanche 8 Décembre 2013 - balade découverte « Chemin du Liata (départ du hameau de Petches) ». C'est l'inauguration de cet ancien chemin, défriché cet été, de Petches à l'estive de col de Joux.

3-Organisation de conférences et expositions

Les conférences et les expositions ont pour objectif de favoriser la connaissance de la riche histoire et l'exceptionnel environnement qui entourent les anciens chemins. Elles sont ouvertes à tout public et gratuites. Elles participent à faire connaître les buts et les réalisations de l'Association.

Mercredi 24 juillet 2013 : 20H30: Conférence « La naissance des villages au Moyen-âge en Haute-Ariège, Ax-les-Thermes et ses alentours ». Cent personnes ont rempli la salle de conférence de la mairie pour écouter Florence Guillot, archéologue.

Samedi 14 septembre 2013 : 18H.. " Les noms des chemins d'Ax : raconter leur histoire grâce à la toponymie et à l'occitan". Cinquante personnes ont écouté Stéphane Bourdoncle, historien et linguiste.

Dimanche 15 Septembre 2013 - forum des Associations d'Ax-les-Thermes

Les cartes et photos anciennes ainsi que les cartes des anciens chemins en cours d'inventaire et de réouverture après élagage ont particulièrement attiré l'attention des visiteurs du stand de l'ACAP.

4- études

La bibliographie et les archives sont abondantes sur notre histoire. En complément des conférences, la volonté de l'association est d'en tirer partie dans un esprit de vulgarisation.

Deux sujets d'études sur l'histoire sont en cours :

1- Un répertoire des **toponymes axéen** avec leurs significations a été réalisé au cours de l'année par Marie Tisseyre avec l'aide de plusieurs membres. C'est un document très intéressant qui raconte à sa façon une histoire d'Ax. Il sera publié sur le site internet en 2014 et évoluera en fonction des observations et compléments que chacun pourra proposer. Il pourra servir de base pour lancer une action visant à faire revivre les toponymes oubliés.

2- Le recueil des **cartes topographiques anciennes** a été poursuivi. Complété par des photos anciennes elles devraient faire l'objet d'une exposition dans les locaux de la mairie en 2014 (report de l'action prévue en 2013).

Le support de publication pratique et efficace peut être un site internet, complété par des supports papiers le cas échéant.

Il faut poursuivre cette approche de vulgarisation dans les secteurs de l'environnement et des constructions en pierres sèches.

Les adhérents et le fonctionnement:

Adhésions et cotisations

Tous les d'adhérents n'ont pas renouvelé en 2013 leur cotisation. Toutefois, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation a bien augmenté grâce aux nouveaux adhérents (47 cotisations en 2012 et 56 en 2013). Le montant de la cotisation a été maintenu au niveau modeste de 10€.

Les cotisations fonctionnent avec l'année civile du 1^{er} Janvier au 31 décembre. Cependant les nouvelles adhésions prises à partir du jour du Forum des associations en septembre valent pour l'année suivante.

Pour marquer l'appartenance à l'Association et clarifier le paiement annuel de cotisation, une carte de Membre ainsi qu'un reçu ont été délivrés à chaque membre à jour de sa cotisation

2014. L'appel à cotisation a été adressé par mail le 13 janvier. Le premier rappel a été adressé dans la lettre d'invitation à l'AG.

En mars 2014, l'Association comporte 83 Adhérents : des résidents principaux, secondaires et des sympathisants.

Les intérêts exprimés au travers de l'enquête au moment de l'adhésion (70% de réponses) :

- Histoire : 67%
- Environnement: 66%
- Inventaire sur le terrain: 62%
- Toponymie: 47%
- Technique des pierres sèches : 45%
- Elagage, entretien: 38%

Le résultat de l'enquête confirme que l'attente des adhérents est très forte pour découvrir l'histoire et l'environnement de la vie montagnarde au delà de l'aspect d'inventaire et de réfection des chemins.

Assurance

Il a été procédé à la vérification de l'adaptation du contrat d'assurance responsabilité civil pour les risques liés à la pratique des activités suivantes : entretien des chemins avec utilisation de machines, conférences et sorties balades avec accueil de public.

Fonctionnement

En 2013, l'ACAP a fonctionné avec un bureau restreint (Président, Secrétaire et Trésorier) composé des membres fondateurs et premiers dirigeants désignés en 2012: Jacques Boussuge, Président, Simone Morice, Secrétaire et Marie-Françoise Gay, Trésorière.

La première assemblée générale a eu lieu le 26 Avril 2013.

Les statuts ont été voulus aussi simples que possible pour la période de démarrage de l'association. En fonction de son évolution un règlement intérieur peut être établi pour définir les points non prévus dans les statuts initiaux, notamment ceux concernant l'organisation et le fonctionnement de l'association.

Pour assurer le bon développement de l'association, un renforcement de l'équipe en charge du fonctionnement est à prévoir : élargissement du bureau et création de groupes sectoriels.

Conclusion

La deuxième année a confirmé la réalisation d'actions concrètes diversifiées et cohérentes:

- Une relation coordonnée avec les pouvoirs publics
- Le défrichage et la réouverture de chemins pour tous
- L'organisation de sorties « découverte ».
- L'organisation de conférences et d'expositions,
- L'étude du patrimoine

Le produit de l'activité de l'Association profite à tous, lui conférant ainsi une portée d'activité d'intérêt général.

Le succès de la journée collective de défrichage a démontré la volonté des adhérents qui ont du temps disponibles à participer aux actions de l'association. Ils en sont remerciés.

Un nombre significatif d'adhérents ont mis leur confiance dans le projet de l'ACAP. Qu'ils en soient tous remerciés. Nous espérons qu'ils renouvelleront leur engagement dans l'Association pour 2014 et que de nouveaux sympathisants nous rejoindront encore.